

Embaucher des artistes étrangers

Accompagner un accueil et préparer un engagement

Les compagnies, les théâtres, les festivals sont de plus en plus amenés à inviter des artistes du monde entier dont les pratiques viennent enrichir la scène française. Malgré la relative facilité à se déplacer de nos jours d'un pays à l'autre et la simplicité apparente des échanges, il faut néanmoins être vigilant quant aux différentes règles et obligations à respecter lorsque l'on veut embaucher un artiste étranger.

A l'issue de cette formation, les participant(e)s seront en mesure de :

- Connaître le « mode d'emploi » de l'embauche d'un artiste étranger en toute légalité
- Avoir les bons réflexes et anticiper les démarches administratives
- Compléter les documents réglementaires nécessaires à une embauche
- Savoir vers quels organismes se tourner

Publics

Cette formation est destinée aux cadres de structures culturelles en situation de management d'équipe, quel que soit leur domaine d'activité.

Pré-requis

Il existe une session annuelle. Pour candidater à la formation, il est demandé au candidat (à la) de nous adresser CV et lettre de motivation sur son projet professionnel qui seront soumis à l'intervenante. Le (la) candidat(e) sera informé(e) de la réponse dans la semaine suivant sa demande.

Modalités pédagogiques

Cette formation est conçue sous le mode de la mixité. Elle regroupe des étudiant(e)s du parcours « Administration du spectacle » et des participant(e)s inscrit(e)s au titre de la formation professionnelle continue. Elle articule des apports théoriques à des exemples et études de cas. Cette formation donne la priorité à des méthodes actives et participatives.

Documentation

La documentation pédagogique remise est conçue comme une boîte à outils pour agir au quotidien.

Evaluation

Une attestation de formation référençant les compétences acquises est délivrée à chaque participant(e) à l'issue de l'action de formation.

Au cours de cette formation, sont notamment abordées les thématiques suivantes :

Accompagner les démarches pour entrer et séjourner sur le territoire français

- L'accueil d'artistes européens
- L'accueil d'artistes extra européens

Maîtriser les règles d'embauche d'artistes étrangers

- Droit du travail
- Droit de la sécurité sociale
- Fiscalité : la question de la retenue à la source

Intervenant

Antoine BLESSON, directeur de production, *Compagnie Les chiens de Navarre*, enseignant à l'Ensatt.

A Lyon - ENSATT -

Cycle de 1 journée - 7 heures -

Calendrier : le 22 novembre 2023

Plein tarif : 280,00 euros*

Tarif réduit : 140,00 euros**

* l'ENSATT n'est pas assujettie à la TVA

** le tarif réduit est réservé aux stagiaires en autofinancement

Cette action de formation est extraite d'un parcours diplômant enregistré au RNCP, fiche 35 624. L'ENSATT est accréditée par l'HCERES et réputée satisfaire à ses obligations qualité.

Informations, réservation claire.lescuyer@ensatt.fr ou 04 78 15 05 33